

DELIBERATIONS

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 22 septembre.

Sont présents: MM. les échevins Giroux, président, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery et Turner.

DELEGATION.

1.—M. l'échevin Lavallée se présente devant la Commission accompagné de quelques propriétaires de la rue Wolfe, et demande qu'un trottoir permanent ou temporaire soit construit sur le côté Ouest de la rue Wolfe, à partir de la rue DeMontigny jusqu'à la rue Robin.

M. le président informe la délégation qu'il y a actuellement devant le Conseil, un rapport de la Commission de la Voirie recommandant la confection d'un trottoir permanent dans cette partie de ladite rue Wolfe.

La délégation demande en outre que la largeur dudit trottoir ne soit pas de plus de 7 pieds. M. l'échevin Lavallée déclare qu'il laisse la chose à la discrétion du département.

2.—M. le président exprime l'opinion que la carrière de la Corporation à Outremont devrait être mise en opération durant l'hiver prochain, afin qu'on puisse se procurer la pierre concassée en anticipation des travaux permanents.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'un crédit de \$50,000 soit voté afin de défrayer le coût de l'exploitation de la carrière de la Corporation à Outremont.

REQUETES, ETC.

3.—*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à demander des soumissions pour la reconstruction du pont de la rue Ste-Catherine.

4.—De MM. L.-O. Taillon et E. Bélanger, se plaignant de ce que la Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien n'a pas encore exécuté certains travaux stipulés dans l'acte passé entre elle et la Cité de Montréal, le 30 juin 1905, devant Me Dunton, notaire, relativement à la fermeture des rues adjacentes à la rue Notre-Dame-Est.

Déposé sur le bureau.

5.—De M. J.-A. Bernard, se plaignant de l'état du trottoir en bois sur le côté Ouest de la rue Platt.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

6.—De "The Alaska Feather and Down Co. Ltd", se plaignant de l'état de la chaussée de la rue Ste-Elizabeth.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

7.—De MM. Brown, Montgomery & McMichael, avocats de la "Montreal Light, Heat & Power Co." soumettant une réclamation au montant de \$3,260.18 pour dommages causés à ses tuyaux à gaz, pour frais d'enlèvement de poteaux, etc.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

8.—Protêt de la "Montreal Light, Heat & Power Co." tenant la Ville responsable des frais que lui occasionnera le déplacement de ses tuyaux à gaz sur la partie expropriée de la rue St-Antoine.

Renvoyé à l'inspecteur de la Ville, avec instruction de s'aboucher avec le Département en Loi et de faire rapport.

9.—De M. F.-C. Laberge, demandant qu'un égout soit construit dans la 9ième Avenue à partir de la rue Masson jusqu'au chemin de la Côte de la Visitation.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour un estimé.

10.—De M. F. Dansereau, surintendant de la division

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 22 of September.

Present: Ald. Giroux, chairman, Bumbray, Duquette, Major, David, Gallery and Turner.

DELEGATION.

1.—Ald. Lavallée appeared before the Committee accompanied by some proprietors of Wolfe street, and asked that a permanent or temporary sidewalk be laid on the West side of Wolfe street from DeMontigny to Robin street.

The chairman informed the delegation that there is presently before the Council a report from the Road Committee recommending that a permanent sidewalk be laid in that part of said Wolfe street.

The delegation furthermore requested that the width of said sidewalk be not more than 7 feet. M. Lavallée stated that he left the matter with the department.

2.—The chairman expressed the opinion that the Outremont quarry should be operated during next winter so as to get broken stone in advance for permanent works.

Resolved: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$50,000 be voted so as to pay the cost of operating the Corporation Quarry at Outremont.

PETITIONS, ETC.

3.—*Resolved:* That the City surveyor be authorized to call for tenders for the construction of Ste. Catherine street bridge.

4.—From Messrs. L.-O. Taillon and E. Bélanger, complaining that the Canadian Pacific Ry. Co., had not yet carried out certain works stipulated in the deed passed between said Company and the City of Montreal on the 30th of June 1905, before Mr. Dunton, notary, anent the closing of streets adjoining Notre Dame street East.

Laid on the table.

5.—From Mr. J. A. Bernard, complaining anent the wooden sidewalk on the West side of Platt street.

Referred to the City surveyor.

6.—From The Alaska Feather & Down Co., Ltd. complaining anent the Ste. Elizabeth street roadway.

Referred to the City surveyor.

7.—From Messrs. Brown, Montgomery & McMichael, attorneys for the Montreal Light, Heat & Power Co., submitting a claim amounting to \$3,260.18 for damages caused to their gas pipes, for the cost of removing poles, etc.

Referred to the City surveyor.

8.—Protest from the Montreal Light, Heat & Power Co., holding the City responsible for the cost caused by the removal of their gas pipes on the expropriated portion of St. Antoine street.

Referred to the City surveyor with instructions to confer with the Law Department and report thereon.

9.—From Mr. F. C. Laberge, asking that a sewer be laid in the 9th avenue, from Masson street to the Côte de la Visitation Road.

Referred to the City surveyor for an estimate.

10.—From Mr. F. Dansereau, superintendent of the East